Lycée Maximilien Perret, Alfortville, jeudi 3 septembre,

Madame la Rectrice,

Nous, enseignants du lycée Maximilien Perret d'Alfortville, désirons attirer votre attention sur les nombreux dysfonctionnements affectant cette rentrée dans notre établissement.

Nous avons d'abord été surpris par le démarrage tardif des cours, le lundi 7 septembre. Cette décision a été prise sans aucune concertation avec les équipes pédagogiques alors que la plupart des lycées ont repris le travail le jeudi 3 septembre.

Par ailleurs, des problèmes majeurs d'emploi du temps demeurent non solutionnés à ce jour. Ceci ne peut qu'affecter négativement la reprise et la rentrée des élèves :

- En premier lieu, nombre d'heures hebdomadaires concernant une seule et même matière sont regroupées sur une seule journée. Par exemple : 4h de mathématiques le lundi en terminale S, 3h de SES le mercredi en terminale ES, etc.
- En second lieu, la création de groupes à effectifs réduits qui doivent permettre d'offrir aux élèves de réelles conditions d'apprentissage, pourtant validés au mois de juin avec la direction, n'a pas été effectuée. Par exemple : en langues vivantes il y a 34 élèves en terminales ES en espagnol, nous déplorons l'absence de TP de sciences physiques pour deux groupes de terminales S.
- De plus, l'accompagnement personnalisé (AP) dû aux élèves n'apparait dans aucun emploi du temps, qu'il s'agisse du lycée général, technique, professionnel ou encore pour les BTS.

Concernant spécifiquement nos conditions de travail et le contrat moral qui doit exister entre les enseignants et leur direction, nous déplorons :

- Le non-respect des engagements pris par la direction du lycée en juin 2015 concernant les vœux d'emplois du temps de nombreux collègues,
- La désignation improvisée, du jour pour le lendemain, de collègues néotitulaires comme professeurs principaux,
- D'une manière générale, l'improvisation d'une prérentrée étalée sur une semaine entière

Nous faisons actuellement tout notre possible pour que la rentrée se déroule dans les meilleures conditions. Néanmoins, il y a un caractère d'urgence dans cette espèce qui requiert toute votre attention.

Nous vous prions, Madame la Rectrice, d'agréer nos salutations distinguées.

(Transmis par voie hiérarchique le 3 septembre 2015, copie au secrétariat académique du SNES)